

BAUMSCHLAGER EBERLE ARCHITECTES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 7 rue Debelleye, 75003 PARIS
501 117 121 RCS PARIS

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la Société suivante :

Dénomination : BAUMSCHLAGER EBERLE ARCHITECTES
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 501 117 121 RCS PARIS

Représentée par Madame Anne SPEICHER, agissant en qualité de représentante légale

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Commissaire aux comptes a certifié les comptes sans réserve.

Anne SPEICHER



BAUMSCHLAGER EBERLE ARCHITECTES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 7 rue Debelleye, 75003 PARIS
501 117 121 RCS PARIS

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la Société suivante :

Dénomination : BAUMSCHLAGER EBERLE ARCHITECTES
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 501 117 121 RCS PARIS

Représentée par Madame Anne SPEICHER, agissant en qualité de représentante légale

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Commissaire aux comptes a certifié les comptes sans réserve.

Anne SPEICHER



BAUMSCHLAGER EBERLE ARCHITECTES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 7 rue Debelleye, 75003 PARIS
501 117 121 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS
EXERCICE 31/12/2024

Certifiés conformes
La Gérante

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Spad', is positioned below the text 'La Gérante'.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	76 916	69 436	7 480	10 085	2 605-	25.83-
	Fonds commercial (1)	203 722		203 722	203 722		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	12 305	7 509	4 796	6 626	1 830-	27.62-
	Autres immobilisations corporelles	806 120	514 863	291 257	355 117	63 860-	17.98-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	3 000		3 000	3 000			
Créances rattachées à des participations	2 165		2 165	2 165			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	211 130		211 130	209 732	1 398	0.67	
Total II	1 315 357	591 808	723 549	790 447	66 898-	8.46-	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 488		1 488	1 488		
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 154 584		2 154 584	2 964 213	809 629-	27.31-
	Autres créances	394 079		394 079	673 863	279 784-	41.52-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	152 862		152 862	711	152 152	NS	
Charges constatées d'avance (3)	34 641		34 641	61 393	26 752-	43.57-	
Total III	2 737 653		2 737 653	3 701 667	964 013-	26.04-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 053 011	591 808	3 461 202	4 492 113	1 030 911-	22.95-	

(1) Dont droit au bail

17 722

(2) Dont à moins d'un an

2 164

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000		8 000			
	Réserves						
	Réserve légale	800		800			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 268 431		1 184 845		83 586	7.05
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 844		483 586		481 742-	99.62-
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	1 279 075		1 677 231		398 156-	23.74-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	2 289		18 493		16 204-	87.62-
	Emprunts et dettes financières diverses	550 000		1 200 000		650 000-	54.17-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 152		1 152			
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	902 717		729 594		173 123	23.73	
Dettes fiscales et sociales	725 969		864 952		138 983-	16.07-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes			691		691-	100.00-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 182 127		2 814 882		632 755-	22.48-
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 461 202		4 492 113		1 030 911-	22.95-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 182 127

2 814 882

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -
(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	280 637		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 305		
Installations générales agencements aménagements divers	446 931		2 046
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	349 873		7 269
TOTAL	809 110		9 316
Autres participations	5 165		
Prêts, autres immobilisations financières	209 732		6 498
TOTAL	214 897		6 498
TOTAL GENERAL	1 304 644		15 813

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			280 637	280 637
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 305	12 305
Installations générales agencements aménagements divers			448 978	448 978
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			357 143	357 143
TOTAL			818 426	818 426
Autres participations			5 165	5 165
Prêts, autres immobilisations financières		5 100	211 130	211 130
TOTAL		5 100	216 294	216 294
TOTAL GENERAL		5 100	1 315 357	1 315 357

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	66 831	2 605		69 436
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 679	1 830		7 509
Installations générales agencements aménagements divers	150 978	46 213		197 191
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	290 710	26 963		317 672
TOTAL	447 367	75 006		522 372
TOTAL GENERAL	514 198	77 611		591 808
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	2 605			
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 830			
Instal.générales agenc.aménag.divers	46 213			
Matériel de bureau informatique mobilier	26 963			
TOTAL	75 006			
TOTAL GENERAL	77 611			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisionsEtat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	2 165	2 165	
Autres immobilisations financières	211 130	0	211 130
Autres créances clients	2 154 584	2 154 584	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 401	26 401	
Impôts sur les bénéfices	88 764	88 764	
Taxe sur la valeur ajoutée	139 455	139 455	
Groupe et associés	84 194	84 194	
Débiteurs divers	55 265	55 265	
Charges constatées d'avance	34 641	34 641	
TOTAL	2 796 598	2 585 468	211 130

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	2 289	2 289		
Fournisseurs et comptes rattachés	902 717	902 717		
Personnel et comptes rattachés	81 285	81 285		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	175 185	175 185		
Taxe sur la valeur ajoutée	434 498	434 498		
Autres impôts taxes et assimilés	35 000	35 000		
Groupe et associés	550 000	550 000		
TOTAL	2 180 975	2 180 975		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	16.0000	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fond de commerce	186 000			186 000	
Total	186 000			186 000	

Le fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée est non amortissable.

La société a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation a due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
SOUS-TRAITANCE GROUPE	5 35 609
PRESTATIONS DE SERVICES	6 200 125
Total	6 735 734

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	6 194 260
UE	541 474
Total	6 735 734

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	13
Employés	12
Total	25

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 536.50 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12 536.50 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BE ARCHITECTS HOLDING AG	SA	1 41 0 0 0	LUSTENAU AUTRICHE

BAUMSCHLAGER EBERLE ARCHITECTES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 7 rue Debelleye, 75003 PARIS
501 117 121 RCS PARIS

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 16 JUIN 2025**

-
**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 1 844 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 1 844 euros
- Au compte "autres réserves" : 1 844 euros
Ainsi porté de 1 268 431 € à 1 270 275 €

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- **Exercice clos le 31 décembre 2021 :**
600 000 euros, soit 1 200 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 600 000 euros
- **Exercice clos le 31 décembre 2022 :**
1 500 000 euros, soit 3 000 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 500 000 euros
- **Exercice clos le 31 décembre 2023 :**
400 000 euros, soit 800 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000 euros

**Certifié conforme
La Gérance**

